

5718
—
103

Zongre

Vilworde

Bruxelles, le 29 juillet 1927.

Cher Monsieur Lambotte,

Le buste de Charles Rogier appartenant à Monsieur Tongre, de Vilvorde, a été examiné par Mademoiselle Devigne le 27 juillet, chez M. Leeman, où il est déposé.

Je vous communique une copie du rapport qui m'a été adressé et une copie de la lettre que j'ai fait envoyer à M. Tongres.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Lambotte

Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts, des
Lettres et des Bibliothèques Publiques.

27 juillet 27.

Monsieur le Conservateur

Je suis allé voir le buste de Charles Rogier que le vendeur a signalé à M. Lambotte. C'est une mauvaise sculpture, qui ne peut nous intéresser. Nous avons mis en dépôt au Ministère de l'Intérieur un bon buste en marbre de Rogier, par De Tombary, et un buste en plâtre du même, par Geefs, au Musée de l'Armée. Ils valent cent fois mieux que celui-ci.

L'Attaché

M. Lengue

Vilvorde, le 26 juillet 1927.

Monsieur le Directeur général
des Sciences et des Beaux Arts
Bruxelles.

Monsieur le Directeur Général,
Suite à votre lettre du 14

Courant dernier, vous m'avez
que vous aviez prie M. ^{de} Vandenberghe
de bien vouloir faire examiner le buste
de Charles Rogier déposé pour
être vendu chez M. Seemanns,
70, rue des Carmes.

Quoique j'aie communiqué l'adresse
de M. Seemanns au Conservateur
en Chef du Musée, jusqu'ici per-
sonne ne s'est présentée chez
M. Seemanns.

Je vous

Souhaitais gré de bien vouloir
à nouveau écrire à M^r C^{te}

Fau Turrelbe.

Veuillez agréer, Monsieur
le Directeur général, l'expres-
-sion de mes sentiments les plus
distingués.

Compte

14, Avenue de la Station
Yverde.

Louvain, le 16^e juillet 1927.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à la communication que vous a faite M.^r le Directeur général des Beaux-Arts, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la statue de Charles Rogier, est déposée chez M. Scemans, Magasin de Bijouterie et objets d'Art, 25 rue de la rue S. Ghislain, rue des Commerce où on peut l'examiner.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en Chef.
du Musée
Bruxelles.

Silvresde, le 13 juillet 1927.

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de
porter à votre connaissance que
je possède le buste de Charles
Rogier, grandeur naturelle, ad-
mirablement travaillé en marbre
blanc, à poser sur socle.

Ce chef-d'œuvre, de toute beauté
de l'époque, n'est pas signé,
mais il constitue néanmoins
un précieux souvenir historique

et
A. Monsieur le Directeur général
des Beaux-arts
Bruxelles.

vaut la peine d'être examinée
pour la Commission des beaux
arts. Il est à rendre pour
la modique somme de douze
mille francs.

J'étais venu pour vous entre-
tenir de ce sujet, mais vous
étiez absent.

Si mon exposé vous parait
intéressant, je me tiendrai
à votre disposition pour
vous faire voir le buste en ques-
-tion, qui est déposé à Bruxelles
pour être rendu.

Dans l'affirmative, je vous
serais gré qu'il vous plaise
de me recevoir un jour à
votre convenance.

À vous lire, je vous

prie, Monsieur le Directeur
Général, d'agréer l'hommage
de ma haute considération.

Compté

Fonctionnaire militaire retraité
14, avenue de la Station
Xivorde.